

# LE JOURNAL DES ETUDIANTS

DEUX CENTINS

Deo favente, haud pluribus impar

DEUX CENTINS

VOL. I

MONTRÉAL, SAMEDI, 12 OCTOBRE 1895

No 1

## LA FETE DU 8 OCTOBRE.

Le 8 octobre 1895 restera sans doute pour les étudiants de l'Université Laval, une des dates les plus mémorables de leur cours universitaire. Pour les nouveaux, c'est une entrée triomphale dans une existence nouvelle, ce sont les fées entourant le berceau et prophétisant tous les bonheurs ; pour les anciens, c'est la réalisation complète, presque inespérée de rêves qui semblaient être tombés au rang d'illusions ; pour tous c'est la glorification, j'allais dire l'apothéose de la science.

Le matin, dès sept heures et demie, les vastes corridors de l'Université étaient remplis d'étudiants de toutes les facultés, les uns en toges, les autres en costume ordinaire, le tailleur officiel de l'Université ayant quelque peu failli à la tâche. Toute cette bande se mit en marche, drapeaux en tête, dans la direction de l'église métropolitaine.

A huit heures eut lieu la messe du Saint-Esprit, dite par Sa Grandeur Monseigneur Fabre, assisté de messieurs Bruchési et Nantel. Après la messe, une courte allocution fut prononcée par le R. P. Filiatrault, S. J., qui dans un style correct et élégant, fit ressortir l'importance, au point de vue tant religieux que scientifique, de la fondation de l'Université Laval. Ce sont les idées qui gouvernent le monde, dit le savant orateur, et c'est par la

science qu'on donne à ces idées la puissance qui leur est nécessaire pour qu'elles s'implantent dans toutes les intelligences. Le texte de ce sermon était : "Opus grande est" ; "c'est une grande œuvre"

Le soir, la vaste salle de promotions de l'Université, merveilleusement éclairée, pouvait à peine contenir les nombreux spectateurs qui étaient venus célébrer ce grand événement et écouter les brillants orateurs dont les noms figuraient au programme. Parmi cet auditoire distingué figuraient, outre les professeurs de l'Université et les orateurs, les évêques du premier concile provincial, plusieurs juges, l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, le consul général de France, le doyen de l'Université

McGill, plusieurs professeurs des Facultés de Droit et de Médecine de McGill, sans compter de nombreux et distingués représentants du barreau, de la finance, etc. Cinéas, voyant pour la première fois le sénat romain, déclara qu'il s'était cru en présence d'une assemblée de rois : que n'aurait-il pas dit en voyant cette légion de savants et d'hommes distingués qui ornaient l'estade et les premières rangées de l'auditoire !

Les étudiants, eux, se montrèrent en

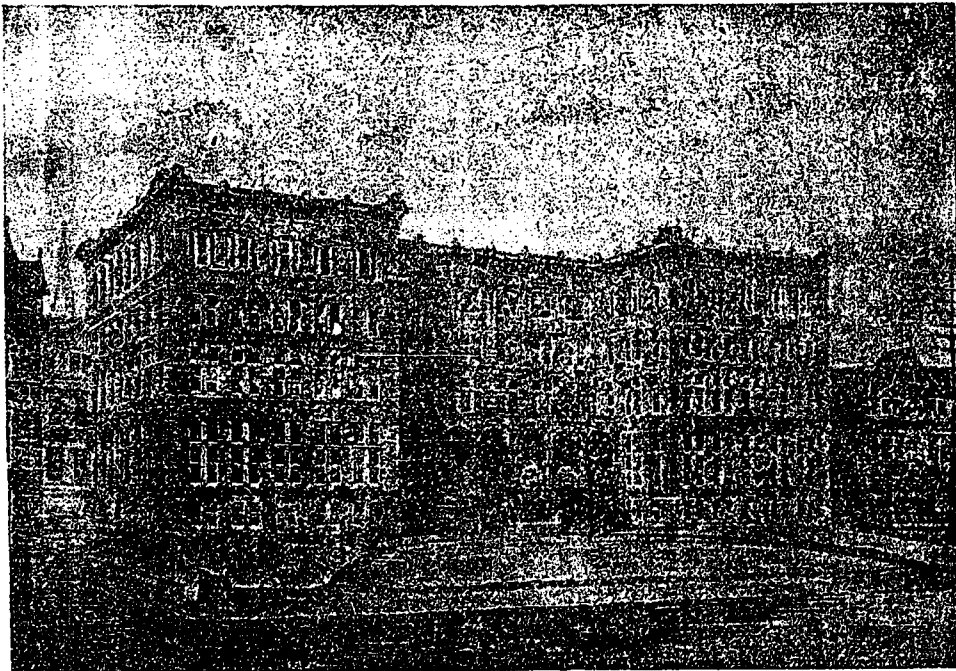
harmonie avec l'imposant de la circonstance. Drapés dans leurs toges neuves, ils se sentaient, ce jour-là, joyeux et enthousiastes, mais d'une joie et d'un enthousiasme plus sévères que d'habitude, je dirais presque classiques. Même pendant la demi-heure qui précéda l'ouverture de la séance, l'on ne demanda point à entendre les chanteurs d'ordinaire en vogue, et c'est à peine si à l'entrée des principaux dignitaires, deux ou trois bans furent proposés et exécutés. Les étudiants, en gens intelligents, savent rire

à gorge déployée quand il le faut, et être plus graves à l'occasion.

Le premier orateur fut le savant vicaire de l'Université, M. l'abbé Proulx. Il rappela la nécessité, la raison d'être de notre Université, ses débuts pénibles, l'encouragement prophétique à lui donné par le Souverain Pontife aux heures de crise et d'abattement. Il termina en prophétisant à son tour, jugeant d'après le nombre et la qualité de ses auditeurs, que ce jour marquait une ère de prospérité pour l'Université Laval



M. L'ABBÉ J.-B. PROULX, Vice-Recteur de l'Université Laval.



LA NOUVELLE BATISSE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Le vice-recteur appela ensuite, au milieu des applaudissements de tous, le doyen de la faculté de médecine, le docteur Rottot. Celui-ci prononça un discours soigneusement écrit sur l'histoire de la médecine et le pas nouveau que cette université lui ferait faire au Canada. LE JOURNAL DES ETUDIANTS aura bientôt, croyons-nous, l'occasion de reproduire les principales parties de cet essai soigné.

L'abbé Collin, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, succéda au docteur Rottot et, dans une de ces exquises improvisations qui lui ont valu sa grande renommée d'orateur, il insista sur la nécessité d'une université catholique et sur les hauts faits du catholicisme, citant même les paroles de penseurs hétérodoxes à l'appui de ses assertions. Le catholicisme n'est pas mort, dit-il en terminant, il est aussi fort, aussi vivant que jamais, et la preuve c'est qu'il est attaqué et combattu, non par des escarmouches isolées, mais sérieusement et de tous les côtés à la fois. De ces faits, l'honorable prélat conclut à la nécessité d'une université catholique à Montréal.

Le président appela ensuite à porter la parole l'honorable juge Jetté. Le savant professeur commença par évoquer un souvenir historique. On demandait un jour à Cornélie, dame de haut rang sous la république romaine, de quels joyaux elle pouvait se vanter. La fière romaine montrant du geste ses deux fils, répondit : "Voilà mes bijoux." Ces enfants, espoir de leur mère, furent dignes de ce noble amour, et Cornélie n'est plus connue dans l'histoire que sous le nom de mère des Gracques. La faculté de Laval, continue le savant juge, n'a en jusqu'aujourd'hui à montrer que des bijoux analogues à ceux de Cornélie : ses 400 anciens élèves et ses 125 élèves actuels. Tous ont fait honneur à leur Alma Mater, et d'aucuns même ont été appelés à professer dans d'autres grandes universités.

Suit une savante et intéressante dissertation sur l'importance du rôle et joué par les légistes à travers l'histoire, surtout en France, et le rôle que nos hommes de loi sont appelés à jouer en ce pays. L'honorable juge termine en citant une parole du grand jurisconsulte Marcadé.

Monsieur l'abbé Lecocq, doyen de la faculté de Théologie, se posa tout d'abord la question suivante : Pourquoi, dans l'Université Laval, une faculté de théologie ? Se répondant à lui-même, le savant abbé décrit la théologie, ses enseignements, fit un résumé lumineux des vérités crues et pratiquées par l'Université Laval. Le temps n'est plus, dit-il, où la théologie marchait de pair avec le droit, où l'on pénétrait en même temps les lois humaines et divines. Les siècles de théologie ont été de grands

(Suite à la 6me page)